

Référence : C.N.135.2021.TREATIES-XIX.41.a (Notification dépositaire)

CONVENTION SUR LE COMMERCE DES CÉRÉALES DE 1995  
LONDRES, 7 DÉCEMBRE 1994

SERBIE : ADHÉSION <sup>1</sup>

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

L'action susmentionnée a été effectuée le 16 avril 2021.

La Convention est entrée en vigueur pour la Serbie le 16 avril 2021, date du dépôt de son instrument.

Le 16 avril 2021



---

<sup>1</sup> Voir notification dépositaire C.N.511.2020.TREATIES-XIX.41.a du 3 novembre 2020 (Prorogation du délai pour le dépôt de l'instrument d'adhésion jusqu'au 30 juin 2021).